



Des modèles économiques bien réfléchis Économisez sur l'assurance de base, sans renoncer à un excellent traitement médical.

Nous trouvons pour vous un modèle d'assurance qui vous correspond exactement.

Nous vous
conseillons
volontiers, aussi
de manière
personnalisée

L'essentiel en bref

Adaptez l'assurance de base obligatoire à vos besoins personnels. Faites-vous d'abord conseiller par télémedecine, ou adressez-vous à votre médecin de famille ou à votre cabinet de groupe. Avec le modèle économique de votre choix, vous aidez à réduire les coûts. Vous bénéficiez d'une prime plus avantageuse, sans renoncer à un excellent traitement médical.

Détails sur les modèles économiques:

visana.ch/assurancebase

Vos avantages en bref

- Rabais avantageux sur les primes
- Un seul interlocuteur
- Diagnostic et traitement coordonnés
- Libre choix du médecin de famille ou choix du médecin de famille dans le réseau de médecins
- Pas de traitements superflus
- Soins de qualité à moindre coût

Modèles économiques

Med Direct: d'abord chez le médecin de famille

Pour chaque consultation, vous devez vous rendre en premier lieu chez votre médecin de famille. C'est lui qui coordonne les diagnostics ainsi que les traitements et consultations à suivre. Si des traitements doivent être effectués par des spécialistes ou par des hôpitaux, c'est donc lui qui vous envoie chez eux.

Managed Care: d'abord chez le médecin de famille affilié à un réseau de médecins

Vous choisissez votre médecin de famille à partir du réseau de médecins. Il est votre premier interlocuteur; il assure le suivi du traitement dans son ensemble et a recours, si nécessaire, à des spécialistes.

Managed Care HMO: d'abord au cabinet de groupe

Dans le cabinet de groupe, vous êtes traité/e, selon le diagnostic, par le médecin compétent en la matière. En effet, les cabinets de groupe rassemblent le savoir de l'ensemble des soins de base sous le même toit.

Tel Doc: première consultation téléphonique

Avant d'aller chez le médecin pour un problème de santé, vous êtes conseillé/e par téléphone par des spécialistes de Medi24. En cas de besoin, ces derniers vous redirigent ensuite vers un médecin ou un hôpital; les instructions reçues doivent obligatoirement être suivies.

Tel Care: première consultation par téléphone et retrait de médicaments au- près d'une pharmacie partenaire

Avant d'aller chez le médecin pour un problème de santé, vous êtes conseillé/e par des spécialistes de Medi24, par téléphone ou par chat. En cas de besoin, ces derniers vous redirigent ensuite vers un médecin, un hôpital ou une pharmacie; les instructions reçues doivent obligatoirement être suivies. Si, après une première prescription, vous avez besoin de médicaments de façon régulière, vous les retirez auprès d'une pharmacie partenaire de Visana.

Combi Care: consulter en premier lieu Medi24 ou le médecin de famille

En cas de problème de santé, vous pouvez convenir directement d'un rendez-vous auprès de votre médecin de famille ou vous faire conseiller par un/e spécialiste de Medi24, par téléphone ou par chat; dans tous les cas, les instructions reçues doivent obligatoirement être suivies. Pour pouvoir profiter de cette liberté de choix, vous devez respecter les règles suivantes:

- vous annoncez toujours à Medi24 les délégations à des spécialistes ou des hôpitaux, effectuées par le médecin de famille, et
- vous vous faites prescrire des génériques ou biosimilaires meilleur marché, au lieu de préparations originales.

VIVA – Plan de santé

Avec le plan de santé VIVA, vous bénéficiez de prestations médicales dans l'organisation de santé choisie. Choisissez un cabinet de médecin de famille ou un centre de santé affilié à l'organisation de soins intégrés.
Conclusion possible dans l'Arc jurassien.

Med Call: centre de conseil Medi24

En cas de problèmes de santé, vous contactez en premier lieu le centre de conseil télé-médical Medi24. Vous y obtenez un conseil médical et une recommandation quant aux prochaines étapes de traitement, 24 heures sur 24, 365 jours par an. Vous êtes libre de suivre ou non cette recommandation. Si vous décidez alors de consulter un médecin, celui-ci peut être choisi librement.

Exceptions

Dans les cas suivants, vous pouvez consulter un médecin sans passer par votre coordinateur:

- urgences
- examens gynécologiques de prévention
- consultations chez un/e pédiatre (uniquement avec Managed Care)
- Avec VIVA, seuls les urgences, les examens et traitements gynécologiques ainsi que les traitements dentaires sont en libre accès sans accord préalable.
- maternité
- examens ophtalmologiques ambulatoires